

# Tout mettre en œuvre pour sauver la presse et ses emplois

**Le 11 juin, les délégués de la presse quotidienne nationale et régionale ont décidé** de tout mettre en œuvre pour en finir avec la situation de blocage qui conduit à la mise en péril de centaines d'emplois et de journaux entiers du groupe de presse dont Philippe Hersant veut se débarrasser.

**En assemblées générales le 18 juin**, ils proposeront aux salariés de marquer une grève de 2 heures dans tous les titres, au même moment, pour signifier à Hersant, Rossel, à tous les patrons de presse et au gouvernement leur refus de la destruction des emplois et de la disparition des quotidiens d'information générale.

Le 21 juin, un tribunal de commerce incompétent risque de tuer Paris Normandie et la presse havraise. Rossel, par son préalable abracadabrantesque - 670 emplois à détruire avant toute reprise -, menace les journaux du pôle Champagne Ardennes Picardie sur lesquels il louche... Nice Matin et La Provence seraient chargés de payer les dettes Hersant une fois repris par Rossel !

**Hersant est tout permis et Rossel le suit.** Pourquoi ? Pour les banques créancières, Hersant et le groupe Rossel, il était devenu évident que l'emploi paierait les dettes et la vente du groupe, car leur deal à trois était avalisé par feu le gouvernement Sarkozy. Mais voilà : la mobilisation et la solidarité des salariés de la presse ont éclairé les tractations secrètes d'une lumière crue : Philippe Hersant et les autres héritiers ne veulent pas dépenser un centime de leur poche, ils surfent sur un océan de dettes, tout en préservant en Suisse un gros tas d'or placé de manière avantageuse.

**Ce sont les opérations hasardeuses, les rachats excessifs, les crédits pris à l'emporte pièce dont la facture est présentée** aux salariés de Paris Normandie et la presse havraise, et de L'Union, Est Eclair, L'Aisne nouvelle, Nice Matin...

Qu'un contribuable ordinaire ose défier de cette façon le fisc et les lois sur l'évasion fiscale, ce citoyen se serait vite fait retrouvé derrière en prison. Alors pourquoi le citoyen Hersant est-il au dessus des lois ?

**C'est qu'à l'ère libérale de la présidence Sarkozy, une logique s'appliquait** : la presse quotidienne d'information devait renoncer à son rôle démocratique pour passer sous la loi du profit.

Voilà pourquoi a été entamée la destruction de Presstalis (ex-NMPP) comme distribution coopérative à vocation égalitaire.

Voilà pourquoi un vaste mouvement de concentration a été initié, avec un but avoué : ne devra survivre qu'un ou deux groupes nationaux multimédias.

L'actionnaire comme acteur central de l'information générale, voilà le rêve éveillé des banquiers et industriels, aujourd'hui patrons de presque toute la presse.

## Et maintenant ? C'est le changement ?

Le gouvernement reçoit bien des délégations Filpac CGT dans les ministères. Mais il s'en tient pour l'heure au plan du gouvernement précédent. Il pousse discrètement à l'acceptation des exigences du repreneur Rossel (670 emplois). Mais concrètement, son intervention est toujours favorable aux banquiers et aux patrons. Et Presstalis est menacée de façon imminente dans son existence même.

**Alors ? Nous allons nous y mettre tous !**

## Nos revendications ?

Philippe Hersant doit prélever sur son patrimoine l'argent nécessaire pour payer ses dettes !

Que les repreneurs donnent toute garantie d'investissements pour développer les titres (Rossel est soutenu par le Crédit Agricole, et le groupe présent est florissant).

Un plan de développement dit être établi de façon à en déduire les qualifications nécessaires pour le réaliser.

La logique économique d'un tel groupe doit échapper à la dictature des 10% de rentabilité qu'exige Rossel au nom de la famille propriétaire.

Le gouvernement doit annuler le pacte avalisé par le Ciri, et libérer ensuite un temps de négociations fondé sur l'arrêt immédiat des licenciements prévus. Exerçant son pouvoir, il repousserait toute échéance couperet du tribunal de commerce.

Le décret libéral (avril 2012) réformant les aides à la presse doit être abrogé.

## Nos actions ?

**18 juin : Assemblées générales pour une grève de 2 heures**

**19 juin : Conférence de presse sur les propositions et revendications de la Filpac CGT sur la presse**

**21 juin : nouvelle réunion des délégués de presse pour décider des suites**